



Démarche Grand Site de France : des élus qui prennent leurs responsabilités

Communiqué
de presse
17 juillet 2025

Les élus des collectivités gestionnaires de Grand Site de France sont engagés dans une démarche d'excellence. Dans ces territoires protégés aux paysages d'une grande beauté et très fréquentés, les élus ont le courage de prendre des initiatives.

Les membres du Réseau des Grands Sites de France partagent 20 ans d'expérience sur la gestion durable des sites patrimoniaux : préservation de la singularité des lieux et du cadre de vie, réhabilitation de sites dégradés, gestion de la fréquentation, développement économique et social durable...

Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France, félicite les élus qui innovent et expérimentent pour le développement durable

A l'occasion de l'assemblée générale de l'association, Louis Villaret président du Réseau des Grands Sites de France, félicite l'engagement des élus. Il tient à rappeler l'exigence de la démarche Grand Site de France et l'expertise des collectivités qui innovent et expérimentent.

« Nous avons la responsabilité de préserver durablement les paysages d'exception. Nous avons le défi de les offrir en partage chaque année à plus de 40 millions de visiteurs et celui d'y expérimenter les solutions concrètes face aux grands enjeux contemporains : changement climatique, protection de la biodiversité, vivre ensemble. Nous partageons pour ce faire des valeurs, celles de la démarche paysagère : ancrage local, concertation, transversalité, cohérence et une approche fondée sur la sobriété et la recherche constante d'un équilibre durable entre l'homme et la nature. »

Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France

Une démarche volontariste, un fort engagement des élus, une vision à long terme qui dépasse les couleurs et les mandats politiques

Les élus de territoires d'exception qui s'engagent dans une démarche Grand Site de France aux côtés de l'État, se mobilisent autour d'une vision d'avenir de leur territoire, selon les principes du développement durable. Recul de stationnement, fermeture d'accès, réaménagement, renaturation... : autant de partis-pris forts qui peuvent soulever des opposants au début, mais qui s'avèrent souvent indispensables et satisfaisants par la suite aussi bien pour le site, les visiteurs et les habitants.

Les élus des Grands Sites de France œuvrent pour un tourisme choisi et non subi et travaillent sur l'acceptabilité du tourisme. Une vision d'avenir et des prises d'initiatives qui s'inscrivent dans une démarche de progrès et dépassent les couleurs et les mandats politiques.

Visite ministérielle : zoom sur les actions menées au Projet Grand Site de France Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

Le 4 juin 2025, Madame Nathalie Delattre, ministre déléguée auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée du Tourisme, s'est rendue à Étretat dans le cadre des actions menées pour la labellisation Grand Site de France.

Cette rencontre fut l'occasion pour Florence Thibaudeau Rainot, Présidente du Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre et Monsieur André Baillard, maire d'Étretat, de présenter l'avancée des actions pour la gestion des flux et la préservation du site : enjeux liés aux aménagements des stationnements, des cheminements piétonniers, à la sécurisation du site, à la protection des paysages...

« L'activité économique et touristique est importante sur le territoire. Elle repose en grande partie sur la qualité exceptionnelle des paysages. Si nous n'organisons pas dès aujourd'hui les flux et les bons comportements, ce paysage remarquable n'existera plus. »

Florence Thibaudeau-Rainot,
Présidente du Projet Grand Site de France Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « gestion des flux » porté par Atout France, le Syndicat Mixte établi la stratégie pour le Grand Site, avec les acteurs locaux et avec l'appui de l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine :

- Préfiguration de l'observatoire des déplacements et de la fréquentation du Grand Site,
- Stratégie de gestion des flux avec le bilan du schéma des mobilités de 2019,
- Faciliter les déplacements sans voiture et la mise en place de navettes ponctuelles lors de grands week-end ou d'événements locaux, comme à Étretat,
- Communication sensible et en faveur de l'intermodalité afin de diminuer la pression sur les paysages et accompagner les changements de comportement,
- Actions de sensibilisation au cœur du territoire, avec la maison de site itinérante le « Grand Sit'info », sur la préservation des paysages et pour se déplacer autrement.



"La gestion de la fréquentation dans les Grands Sites de France. Méthode et pratiques."

Dans un contexte d'accélération des conséquences du changement climatique et de transformation du tourisme suite à la crise sanitaire, le Réseau des Grands Sites de France diffuse les meilleures pratiques de ses membres en matière de gestion durable de la fréquentation. Avec ce guide, il partage une méthode issue d'expériences concrètes afin d'accompagner les territoires désirant s'inscrire dans une transition touristique durable et à impact positif. Le guide présente dix leviers d'actions pour maîtriser les pics saisonniers et gérer durablement la fréquentation des sites, dans le cadre de projets de territoires, à plusieurs échelles de temps. Retrouvez toutes les ressources sur www.grandsitedefrance.com

Les gestionnaires de Grands Sites de France ont une expérience de terrain et sont vos interlocuteurs privilégiés en matière de :

- [Préservation du paysage](#)
- [Gestion de la fréquentation, accueil du public](#)
- [Développement économique](#) et [entrepreneuriat de territoire](#)
- [Tourisme durable](#) et [éco-mobilité](#)
- [Transition écologique et transition énergétique](#)
- [Adaptation au changement climatique](#)
- [Paysage et biodiversité](#)
- [La communication pour favoriser le tourisme durable](#)

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche pour une durée étendue à 8 ans. Il distingue l'engagement d'une collectivité territoriale à préserver à long terme un paysage protégé très emblématique.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 22 **Grands Sites de France** labellisés par l'État
- 19 **Projets Grands Sites de France** qui ont validé avec l'État leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label
- 11 **sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France** qui n'ont pas encore validé leur projet programme d'actions.
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930.

www.grandsitedefrance.com

Contacts Presse

Langage et Projets Conseils : Patricia Ide-Beretti - 01 40 18 17 83- patricia@p-conseils.com
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 67 44 - marielescour@grandsitedefrance.com